



LA P'TITE GAZETTE

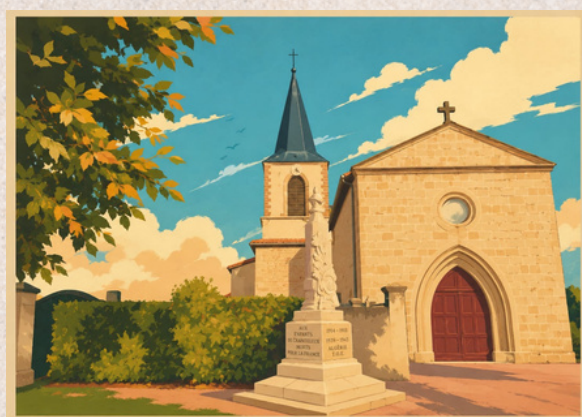
DE CRAINTILLEUX

◆ Juin 2026

Que sera la P'tite Gazette ?

Historique

Ce bulletin d'informations s'est appelé un temps « La Note Infos », puis « Crainti'News ». Aujourd'hui, avec la nouvelle équipe municipale en charge, il s'appellera désormais : « La P'tite Gazette de Crainvilleux ». Une nouvelle appellation pour marquer la nouvelle équipe d'information au sein de la municipalité.



Aujourd'hui

Une parution est programmée chaque fin de trimestre dans la seconde partie du dernier mois, fin juin, fin septembre, fin décembre etc.

Son contenu se veut plus léger, et plus orienté vers les activités à venir dans le trimestre qui arrive. Malgré tout, les faits marquants du trimestre écoulé y seront évoqués.

Sommaire

Ce qui s'est passé récemment...

- Le nouveau conseil municipal est en place
- Les premiers mots de Baptiste BON
- Les commissions et leurs attributions

Ce qui va se passer prochainement...

- Le programme des activités de JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

Les informations pratiques du quotidien...

- Zoom info de juin 2026
- Conseils de bienveillance
- Vos différents supports de l'information
- Infos services
- Les numéros d'urgence à noter et conserver

Communiquez avec vos élus...



Ce qui s'est passé récemment...

Le nouveau conseil municipal est en place

Depuis le 15 mars dernier, les nouveaux conseillers municipaux ont pris place dans les locaux de la mairie. La première réunion du conseil municipal s'est tenue dès le vendredi suivant l'élection, le 20 mars à 18 heures pour élire maire et adjoints.

En présence d'une soixantaine d'administrés, les conseillers ont donc élu Baptiste BON au poste de maire par 14 voix contre une abstention. S'en est suivie l'élection d'une liste de trois adjoints, proposée par Pierre FOREST : lui-même comme 1er adjoint, Amélie MAZURCZAK 2ème adjoint et Henri MENU 3ème adjoint. Cette liste a été élue à l'unanimité.

Un pot convivial offert par la nouvelle équipe a clôturé cette première séance du conseil municipal.



Les premiers mots de Baptiste BON



Même si peu de suspens était présent lors de ces élections municipales 2026, vous avez décidé dimanche dernier de faire confiance à la liste "Agissons ensemble pour Craitilleux".

Nous nous engageons, comme nous l'avons écrit au cours de la campagne électorale, à travailler en concertation avec vous, nos concitoyens et à vous tenir informés de l'avancée de nos différents chantiers en cours.

Nous nous sommes fixés comme objectif d'avancer en équipe et de rester soudés malgré les difficultés que nous allons rencontrer sur ces 6 années à venir. Et quand je parle d'équipe, j'entends bien entendu les 17 personnes qui composent notre liste à savoir les 15 élus autour de cette table mais aussi nos 2 suppléants qui siégeront avec la même légitimité que nous dans les différentes commissions. Je tiens également à ce que l'ensemble du personnel municipal soit associé à ce travail d'équipe et je profite de ces quelques mots pour les remercier pour leur disponibilité et leur professionnalisme.

D'un point de vue plus personnel, voilà qu'après 12 ans de mandature en tant qu'Adjoint je me retrouve aujourd'hui à endosser cette belle écharpe de Maire et je souhaiterais adresser quelques remerciements :

- Tout d'abord à l'ensemble des élus avec qui j'ai travaillé durant ces 2 mandats, en particulier Georges qui m'a mis le pied à l'étrier de cette belle aventure municipale. Merci Georges. Au moment d'endosser cette fonction de Maire, j'ai une pensée émue pour Alain et Jean-Jacques qui nous ont quittés au cours de ces 2 mandats.*
- Ensuite, je veux remercier les membres de l'équipe qui m'entourent qui ont accepté de m'accompagner dans cette nouvelle mandature, mais également leurs conjointes et conjoints qui vont devoir accepter de temps en temps qu'ils passent plus de temps avec moi qu'avec eux !*
- Enfin, je veux remercier ma famille, mes parents pour m'avoir donné cette envie de s'investir pour les autres, mon épouse et mes enfants qui m'ont soutenu dans cette décision de m'engager et qui acceptent mes absences de la maison ...*
- Et puis un dernier remerciement un peu plus particulier à Lucie Imbert qui m'a accompagné d'abord au sein des écoles, puis que j'ai embarqué dans l'aventure municipale, qui nous a épaulés tout au long de la campagne municipale pour nous préparer nos différents supports de communications et qui a décidé de ne pas repartir pour cette mandature. Un grand merci Lucie.*

Et pour terminer un petit clin d'œil aux enfants du Conseil Municipal Juniors présents aujourd'hui et un grand merci à vous habitants, artisans et commerçants de Craitilleux pour votre confiance et votre soutien puisque même si une seule liste avait candidaté 50% des électeurs se sont déplacés pour nous soutenir et nous encourager.

Nous ferons le maximum pour être à la hauteur de votre confiance.

Les commissions et leurs attributions

Les conseils municipaux des 26 mars et 23 avril ont permis la mise en place des commissions municipales et leurs attributions respectives pour le mandat.

Maire : BAPTISTE BON

1er adjoint : PIERRE FOREST

PROJET ECOLE

Clémence VILELA, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Christian PERRET, Luc BOUDET

Choix rénovation ou reconstruction
Expression de besoin - Cahier des charges
Plan de financement
Etude -Travaux - Suivi

URBANISME - VOIRIE

Luc BOUDET, Madeleine CHATEAU, Clémence VILELA, Christian PERRET, Arnaud VASSAL

PLUi et autres documents d'urbanisme
Autorisation d'urbanisme
Sécurisation de la circulation
Etude de la circulation piétonne et cycliste
Entretien des fossés
Fleurissement

ENFANCE JEUNESSE

Anne-Laure SEUX, Sylvie MICHEL, Emilie LOMBARD

Proposition d'améliorations
Etudes de projets communs dans le cadre du RPI
Animation du Conseil municipal Juniors

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Luc BOUDET, Madeleine CHATEAU, Clémence VILELA, Arnaud VASSAL, Augusto DE CARVALHO

Validation de la pertinence du besoin/demandes
Consultations et choix des entreprises intervenantes
Suivi des travaux
Proposition de la stratégie de vidéo-protection

PERSONNEL MUNICIPAL

Pierre FOREST, Amélie MASURZAK, Henri MENU

Choix de recrutement ou de réorganisation
Gestion : plannings, besoins du personnel et RH
Entretiens : embauche, évaluation, professionnel
Intérêt de nouveaux services : bibliothèque, informatique
Policier municipal

TRANSITION ECOLOGIQUE

Luc BOUDET, Madeleine CHATEAU, Stéphanie LUAIRE, Catherine BERTHERAT

Suivi du dispositif Eco énergies tertiaires
Suivi des consommations énergétiques - SIEL
Etudes des rénovations énergétiques et enjeux hybrides

Prévention des risques
Gestion des espaces protégés
Gestion des inondations avec Loire-Forez-Agglo

VIE ECONOMIQUE

Richard CLAUDE, Sylvie MICHEL, Catherine BERTHERAT, Tristan COURBON, Augusto DE CARVALHO

Projet d'aménagement du Forum de la Livotte
Etude des demandes des vendeurs ambulants
Relation avec les commerces
Création du marché Place du Forum

INFORMATION COMMUNICATION

Emilie LOMBARD, Anne-Laure SEUX, Augusto DE CARVALHO, Sylvie MICHEL, Stéphanie LUIRE

Diffusion de l'information : site internet, réseaux sociaux,
Publication des délibérations du CM par affichage
Notes d'info - Bulletin municipal
Relation avec la Presse
Organisation des cérémonies

FINANCES

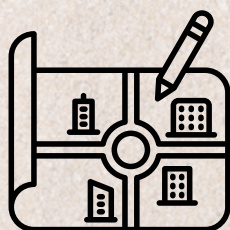
Christian PERRET, Catherine BERTHERAT, Tristan COURBON

Etablissement du budget
Proposition d'économie, coopération communale, location,
Liste d'artisans locaux
Recherches d'économies
Suivi des dépenses

VIE ASSOCIATIVE

Augusto DE CARVALHO, Stéphanie LUIRE, Tristan COURBON, Richard CLAUDE, Emilie LOMBARD

Projet complexe sportif football et autres sports
Gestion de la salle des fêtes
Lien entre les associations
Animations du village- Feu d'artifice



Le maire est membre de droit dans toutes les commissions de la commune.



Ce qui va se passer prochainement...

Le programme des activités de JUIN - JUILLET - AOÛT - SEPTEMBRE

JUIN

Vendredi 19

Fête de la musique

Comité des fêtes

19h00

*Programme :
Green Rocket - Chorale - David Joubert - Steven Hills*



Vendredi 26

Kermesse de l'école

Sou des écoles

18h00

JUILLET

Lundi 6

Centre de loisirs

Les mouettes rieuses

*Du 6 au 31 juillet.
Inscriptions sur le logiciel 3DOUEST (logiciel identique à la réservation de la cantine et du périscolaire).
Informations au 07-86-94-87-95*



Mercredi 8

Kermesse de la crèche

Familles rurales Craintilleux

Jeudi 9

Barbecue d'été des séniors

CCAS

*A NOTER :
Toutes les personnes de plus de 65 ans et résidant sur la commune sont conviées.
Elles devront répondre à l'invitation du CCAS qui leur sera transmise.*



12h00

AOÛT

**Vendredi 28
Samedi 29
Dimanche 30**

Fête patronale

Comité des fêtes

*Lors de ces trois jours de festivités, le comité des fêtes et les classards vous proposent une bonne ambiance de fête de village.
Les temps forts :*

- Barbecue musical le vendredi
- Repas le samedi soir
- Feu d'artifice le samedi
- Soupe aux choux le dimanche matin
- Concours de pétanque le dimanche après-midi

Sans oublier les attractions, la vente de brioches des classards (belle animation dans tout le village) et le traditionnel dépôt de gerbe commémoratif au monument aux morts le dimanche matin.



SEPTEMBRE

Mardi 1er

Rentrée des classes

RPI Craintilleux-Rivas

Les inscriptions des nouveaux élèves se poursuivent. Se présenter en mairie muni du livret de famille, d'un justificatif de domicile et du carnet de santé.

Les informations pratiques du quotidien...

Zoom info de juin 2026

Chaque "P'tite Gazette" traitera, tour à tour, diverses informations à destination d'une catégorie de la population.

AUJOURD'HUI : LES SERVICES A L'ENFANCE À DISPOSITION



MICRO-CRECHE "Les Petits Diablotins" :

Contact : 06-26-27-15-86

04-77-94-24-41

Mail : microcrechecraintilleux@laposte.net



RPE (relais petite enfance)

Contact : 04-77-30-81-77

06-48-49-05-14

Mail : rpe.sury@loireforez.fr



Périscolaire :

Contact : 04-77-9-87-95

Horaires d'accueil :

lundi, mardi, jeudi et vendredi :

- matin : 7h15 à 8h20
- soir : 16h20 à 18h30



Centre de loisirs "Les Mouettes Rieuses" :

Contact : 04-77-9-87-95

Périodes d'ouverture :

- Vacances de la Toussaint
- d'hiver
- de printemps
- en juillet

Conseils de bienveillance

Se référant au célèbre adage de John Stuart Mill : « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres », il nous paraît intéressant de faire quelques petits rappels de bienveillance avec l'arrivée des beaux jours :

LES HEURES DE TONTE ET DE BRICOLAGE A NUISANCES AUDITIVES

Les horaires de tonte de pelouse sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h



LES NUISANCES OLFACTIVES

Depuis le 1er janvier 2024, **il est interdit de brûler les déchets verts**, qu'ils soient secs ou humides, directement dans le jardin ou avec un incinérateur individuel.

Pour rappel :

Brûler ses déchets verts expose à une **amende**, et les voisins peuvent engager une action pour **troubles du voisinage**.

LES CHIENS QUI ABOIENT

La loi française, notamment à travers l'**article R1334-31 du Code de la santé publique**, protège les victimes de ces troubles en leur offrant des recours juridiques pour faire cesser ces nuisances.

Néanmoins, le dialogue entre les personnes de bonne volonté restera toujours le meilleur recours pour trouver la bonne solution.



LES VEGETAUX QUI EMPIETENT SUR LE DOMAINE PUBLIC

Pour rappel :

Selon les termes du Code Civil en vigueur (**Art 673**), les végétaux des jardins privatifs doivent être maintenus à l'intérieur des limites de propriété.

Les propriétaires doivent veiller à ce que les végétaux plantés sur leur propriété ne représentent pas une gêne ou un danger pour l'espace public.

En cas de gêne manifeste ou en cas de danger constaté pour l'espace public, la commune adresse un courrier aux propriétaires concernés et rappelle à la taille réglementaire des végétaux.

La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée en cas d'accident.

LES STATIONNEMENTS GÊNANTS

Il est désagréable que certains véhicules stationnent sans se soucier de la gêne occasionnée. Il est rappelé que le montant de l'amende forfaitaire pour stationnement gênant est de 35€ et de 135€ pour un stationnement très gênant. Elle peut être, le cas échéant, accompagnée d'une mise en fourrière.

Alors ne vaut-il pas mieux perdre une minute de son temps pour garer son véhicule correctement et préserver ses économies pour les consacrer aux activités de loisirs ?

Vos différents supports d'information

- Le panneau lumineux : Une info flash - 3 lignes - 1 évènement - 1 lieu - 1 date
- Illiwap - l'info en temps réel sur votre smartphone
- Le bulletin trimestriel « La P'tite Gazette de Craintilleux » pour les activités à venir
- Le site de la commune l'info générale sur le potentiel de la commune
- L'affichage papier sur panneaux d'affichage dans le village

Infos services

LA MAIRIE RECRUTE :

Deux agents pour le service entretien des bâtiments communaux seront recrutés au 1^{er} septembre prochain.

Temps partiel 25 h hebdomadaire.

Avantages sociaux.

Renseignements et dépôts de candidature auprès du secrétariat de mairie.

La micro-crèche « Les Petits Diablotins » informe qu'il reste des places disponibles pour des accueils réguliers ou occasionnels.

Contact au 04.77.94.24.41

mail: microcrechecraintilleux@laposte.net

Participation Citoyenne : La Gendarmerie d'Andrézieux-Bouthéon réactive le concept de participation citoyenne (ex Voisins Vigilants) et recherche des volontaires dans la commune. Se faire inscrire en mairie.

Opération « Tranquillité vacances » : La même Gendarmerie se propose de faire des rondes pendant vos absences de vacances. Se signaler en mairie en précisant nom, adresse, date des absences et numéros de portable.

« Craintilleux Autrefois à aujourd'hui » : Une nouvelle édition du livre proposé par le Club Amitié et Loisirs est à nouveau disponible auprès de l'association au prix de 20€.

Contact au 06-41-88-67-62.

Bibliothèque : Les nouveaux horaires d'ouverture de la bibliothèque sont désormais le lundi et mercredi de 16 heures à 19 heures.

Devenant désormais associative, elle recrute des bénévoles pour son fonctionnement.

Contact au 06-41-88-67-62.

Les numéros d'urgence à noter et conserver

Numéros d'urgence :

- 18 Pompiers
- 17 Police secours
- 15 Samu
- 112 Numéro européen
- 114 Numéro accessible



Numéros spécialisés :

- 115 Samu social
- 119 Signalement enfant en danger
- 3018 Cyber harcèlement et problèmes de la jeunesse sur internet et réseaux sociaux
- 3919 Femmes victimes de violences
- 3133 Signalement de maltraitance adulte vulnérable.
- 3114 : prévention suicide

Communiquez avec vos élus...

Par souci d'une bonne diffusion de l'information, la première et la deuxième édition seront distribuées dans vos boîtes aux lettres.

Cependant, afin de préserver notre planète mais aussi les finances de la commune, nous souhaiterions que ce bulletin informatif soit davantage transmis par mail.

Cette démarche se faisait déjà auparavant mais seulement 211 administrés adhéraient à ce moyen de communication.

Aujourd'hui, nous vous sollicitons à nouveau par un sondage en complétant le coupon ci-joint pour nous informer de votre choix.

Les personnes qui recevaient déjà par mail sont également invitées à nous répondre pour mise à jour de leur adresse mail.

Merci pour votre participation en déposant le coupon complété soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en nous le retournant à l'adresse suivante :

contact@craintilleux.fr

Par petits sondages il paraît intéressant de connaître l’avis des administrés et leur permettre de s’exprimer sur tel ou tel sujet.
Une communication sous forme d’une simple question avec une réponse simple.
Aujourd’hui se pose la question suivante :

Comment souhaitez-vous recevoir “LA P’TITE GAZETTE” ?

En attendant la prochaine édition, le Maire, les Adjoints et l’ensemble des conseillers municipaux de votre village vous souhaitent de passer de très bonnes vacances d’été.



.....

Coupon réponse “LA P’TITE GAZETTE”

NOM : _____

Prénom : _____

Je souhaite recevoir “La P’tite Gazette”

Par mail

Je donne mon adresse mail : _____ @ _____

Dans ma boîte aux lettres

Je donne mon adresse postale :
.....
.....

Je ne souhaite pas recevoir la P’tite Gazette

En renseignant votre adresse mail, vous acceptez de recevoir nos communications. Vos données seront uniquement utilisées par la Mairie de Craitilleux et ne seront jamais revendues. Elles seront conservées pendant la durée du mandat électoral 2026-2032. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien présent dans nos emails. Conformément au Règlement Général des Données Informatiques (RGDP), vous disposez d’un droit d’accès, de rectification, de suppression et d’opposition concernant vos données personnelles.